



PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION**

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Raphaël Rioux, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

**Qu'il y aura séance du conseil de la Municipalité de La Rédemption, le mardi 11 septembre 2022 à compter de 20 heures au centre municipal situé au 68 rue Soucy à La Rédemption.**

**Qu'au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :**

**Nature de la demande:**

Cette demande vise à permettre l'empiètement d'un garage privé construit en 1996 et qui fut implanté à 1,36 mètres de la ligne latérale est au lieu d'être implanté à une distance minimale de 1,50 mètres. L'article 7. 5. 3. du règlement de zonage 2011-02 qui stipule que : « Les normes relatives aux *garages privés isolés* ainsi qu'aux *remises isolées*, en association avec un *usage principal résidentiel* sont les suivantes : 3. Localisation : c) Les *marges de recul latérales* et *arrière* sont de 1,5 mètre, que le *bâtiment* soit pourvu ou non d'ouvertures donnant sur la *ligne de terrain*;» Ainsi, le bâtiment accessoire déroge de 0,14 mètre la norme prescrite.

**Raison de la demande :**

En vue d'une transaction immobilière pour la vente de l'immeuble.

**Identification du site concerné**

Propriété sise au 7 rue St-Laurent à la Municipalité de La Rédemption.

**Que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.**

**DONNÉ à La Rédemption ce 22<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2022.**

Raphaël Rioux, Directeur général et greffier-trésorier

=====  
Certificat de publication (Article 420)

Je, soussigné, Raphaël Rioux, Directeur général et greffier-trésorier, résidant à Sainte-Jeanne-d'Arc certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir :

Site internet de la municipalité  
Bureau municipal

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2022.**

Raphaël Rioux, Directeur général et greffier-trésorier